

VOYAGE À BOLOGNE 2027

Règlement

La Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse, en partenariat avec des régions et en particulier La Nouvelle-Aquitaine (ALCA), la Normandie (Normandie Livre et Lecture), les Hauts-de-France (AR2L), le Grand Est (Central Vapeur), le Centre-Val de Loire (Ciclic), la Provence Alpes Côte d'Azur (ARL PACA), la Bourgogne Franche-Comté (mission livre) propose une opération en direction des auteur·ices-illustrateur·ices jeunesse lors de la Foire internationale du livre jeunesse de Bologne.

En 2027, le Voyage à Bologne est accrédité Erasmus + mobilité et bénéficie d'un financement européen dans le cadre de l'Éducation aux adultes.

Le dispositif de professionnalisation Le Voyage à Bologne intègre désormais ce programme européen qui repose sur 5 grands principes :

- L'inclusion
- La diversité
- L'environnement et la lutte contre le changement climatique
- La transformation numérique
- La participation active à la vie démocratique/citoyenneté.

Ce financement européen ouvre l'accès à ce dispositif à un public répondant aux critères prioritaires suivants :

- Les handicaps
- Les problèmes de santé
- Les obstacles liés aux systèmes d'éducation et de formation
- Les différences culturelles
- Les obstacles sociaux et économiques
- Les obstacles liés à la discrimination
- Les obstacles géographiques (ZFRR : zones France ruralités revitalisation / QPV : quartiers prioritaires de la politique de la ville)

Le Voyage à Bologne reste pour toutes les participant·es l'opportunité de financer un parcours d'apprentissage spécifique aux métiers de l'illustration.

Objectif :

Ce dispositif de professionnalisation aide les jeunes auteur·ices-illustrateur·ices jeunesse à découvrir la Foire de Bologne, premier salon professionnel international de l'édition jeunesse, et plus précisément à se former à l'entrée dans le métier de l'illustration jeunesse, en acquérant des savoir-faire, en présentant leur travail et en initiant des contacts professionnels étrangers et francophones.

Public cible :

- les illustrateur·ices et auteur·ices-illustrateur·ices ayant publié au moins un ouvrage à compte d'éditeur et pas plus de 6 lors de ces dix dernières années.
- Les étudiant·es présentant un projet de fin d'études en illustration jeunesse, sans critère d'âge et résidant en France ou départements et régions d'Outre-Mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte)

Dans le cadre de l'accessibilité inclusive et diverse, une attention particulière sera prêtée à tout·e candidat·e en situation de handicap, ou bénéficiaire de minima sociaux ou en recherche d'emploi, ou habitant des zones ZFRF : zones France ruralités revitalisation / QPV : quartiers prioritaires de la politique de la ville (Critères ni prioritaires, ni exclusifs).

Mise en œuvre :

- 12 auteur·ices-illustrateur·ices sont parrainé·es par des membres confirmé·es de la Charte, en amont du voyage et pendant la foire. Ces parrains ou marraines, choisi·es par le Conseil d'administration de la Charte, pourront les aider à préparer les rendez-vous professionnels et les guider pendant la manifestation. Leurs expériences et leurs réseaux professionnels seront un apport important.

Ils et elles seront les tuteur·ices des participant·es et procéderont au suivi de leurs acquis d'apprentissage dans le cadre du programme Erasmus +.

- 12 auteur·ices-illustrateur·ices seront dans l'obligation de signer un contrat individuel avec la Charte et la Foire internationale de Bologne pour définir les acquis d'apprentissage et suivre le parcours pédagogique proposé.

Processus de candidature :**1/ Envoi électronique composé du :**

- Formulaire numérique à remplir sur le site de la Charte : <https://voyage-bologne.ngcdi.fr/>

Et des pièces jointes suivantes :

- Une lettre de motivation. Dans cette lettre vous pouvez préciser votre motivation à participer au dispositif de professionnalisation, indiquer succinctement vos projets d'albums illustrés en littérature jeunesse (thème / âge / format, technique graphique...) et vos connaissances de la chaîne du livre ;
- Un book : une sélection d'illustrations (une douzaine, par exemple) à envoyer numériquement via le formulaire
- Une bio-bibliographie
- Un justificatif de domicile
- Une copie de la carte d'identité ou passeport valide au moins jusque fin avril 2027.
- Tout autre document jugé utile par l'illustrateur·ice (maquettes de projets, livres, site Internet, revue de presse, etc.)
- Le présent règlement sera approuvé et signé électroniquement via le formulaire, en cochant la case « J'accepte le règlement ».

ET

2/ Envoi postal composé de :

- Le book imprimé
- Le dernier ouvrage publié ou une copie du projet d'étude pour les étudiant.es

à adresser à la Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse, 12 passage Turquetil, 75011 Paris, **au plus tard le 31 octobre 2026** (le cachet de la Poste faisant foi).

Sélection :

Un jury composé de professionnel·les du livre se réunira mi-novembre 2026 pour sélectionner au minimum 12 illustrateur·ices.

La sélection finale sera annoncée début décembre 2026 au Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis, à Montreuil.

Les candidat·es sélectionné·es s'engagent à :

- Signer un contrat d'acquis d'apprentissage sur le modèle Europass dans le cadre du soutien Erasmus + mobilité
- Participer à deux journées de formation préparatoire au voyage, à Paris, au mois de janvier 2027 (dates communiquées à l'annonce de la sélection)
- Avoir des échanges avec les tuteur·ices au mois de février et mars 2027, en présentiel et en visio notamment par mail ou messagerie collective type whatsapp
- Préparer leur book (illustrations, maquettes de projets, cartes de visite, etc.) avec l'aide de leur tuteur·ice, en amont du voyage
- Être disponible aux dates du voyage (du 3 au 8 avril 2027) et pendant la Foire de Bologne (du 5 au 7 avril 2027).
- Avoir une carte d'identité ou un passeport valide jusqu'à fin avril 2027.
- Délivrer un document attestant l'obtention d'une assurance santé/ responsabilité civile et accident (Cie d'assurance+numéro)
- Respecter le planning prévu en assistant aux séances d'apprentissage : rendez-vous établis par la Charte à Bologne (workshop, coaching, rencontres professionnelles et débats sélectionnés de la Foire du livre, visites d'expositions)
- Remplir un document d'évaluation des acquis d'apprentissage dans le cadre du soutien Erasmus + à l'issue du voyage.

Programme des journées de formation :

- Présentation de la Foire de Bologne et panorama de l'édition jeunesse
- Présentation de l'accréditation Erasmus + et du soutien européen à l'éducation aux adultes
- Présentation des documents à préparer (book – carte de visite – des documents à remettre maquette de projets)
- Présentation d'autres partenaires : associations, institutions, lieux d'exposition, etc. et du programme du voyage
- Rappel des notions inhérentes au statut social, fiscal et juridique de l'artiste-auteur·ice
- Échanges sur les books avec des directeur·rices artistiques, des agent·es et les tuteur·ices.

Prise en charge :

Tous les frais afférents au voyage à Bologne sont pris en charge par la Charte et ses partenaires excepté les frais de restauration du soir de la formation à Paris, la soirée étant libre.

L'adhésion à la Charte n'est pas obligatoire pour candidater mais est fortement conseillée en cas de sélection.

Le projet du Voyage à Bologne fait l'objet de demandes de subventions. En cas de non-obtention de tout ou partie des subventions, les partenaires et la Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse se réservent le droit de se retirer du projet, d'annuler l'appel à candidature ou de réduire le nombre de lauréat·es soutenu·es.

Date :

Nom et signature du ou de la candidat·e, précédés de la mention « lu et approuvé » :